



Assemblée générale

Distr. générale
11 février 2009
Français
Original : anglais

Comité de l'information

Trente et unième session

4-15 mai 2009

Ordre du jour provisoire, annotations et programme de travail

1. Ouverture de la session.
2. Élection du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail.
4. Admission de nouveaux membres.
5. Déclaration du Président.
6. Déclaration du Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information.
7. Débat général.
8. Examen des rapports présentés par le Secrétaire général.
9. Groupe de travail à composition non limitée du Comité de l'information.
10. Examen et adoption du rapport que le Comité présentera à l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session.

Annotations et programme de travail

4 mai 2009

Ouverture de la session

La session sera ouverte par le Président par intérim du Comité de l'information.

Élection du Bureau

À sa session d'organisation de 1980, le Comité est parvenu à un accord selon lequel le principe du roulement géographique serait appliqué à tous les membres de son bureau, qui seraient élus pour un mandat de deux ans.



Au début de sa trente et unième session, le Comité élira un président, trois vice-présidents et un rapporteur, qui exerceront leurs fonctions pendant les deux ans à venir.

Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

L'ordre du jour provisoire a été établi à l'issue de consultations entre les membres du Bureau du Comité.

Admission de nouveaux membres

Le Comité examinera les demandes d'admission au Comité de l'information.

Déclaration du Président

Le Président prendra la parole devant le Comité à sa séance d'ouverture.

Déclaration du Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information

Le Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information prendra la parole devant le Comité à sa séance d'ouverture pour faire le point des activités du Département de l'information et rendre compte de l'application des recommandations énoncées dans les résolutions 63/100 A et B de l'Assemblée générale.

4-6 mai 2009

Débat général

Examen des rapports présentés par le Secrétaire général

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Département de l'information : Services de communication stratégique (A/AC.198/2009/2)

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Département de l'information : Services d'information (A/AC.198/2009/3)

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Département de l'information : Services de diffusion (A/AC.198/2009/4)

7-12 mai 2009¹

Groupe de travail à composition non limitée du Comité de l'information

Le Secrétariat aura besoin de 48 heures pour faire paraître le projet de rapport du Comité dans toutes les langues officielles.

¹ 3 mai 2009 : commémoration de la Journée mondiale de la liberté de la presse. Dans sa décision 48/432 du 20 décembre 1993, l'Assemblée générale a proclamé le 3 mai Journée mondiale de la liberté de la presse. Pour célébrer cette manifestation, le Département de l'information organisera le 7 mai une réunion-débat, qui ne sera pas considérée comme une réunion officielle du Comité de l'information.

15 mai 2009

Examen et adoption du rapport que le Comité présentera à l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session.
